 <p>île de France</p> <p>F F V L</p> <p>ligue Paris Ile de France</p>	<p>FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE</p> <p>www.ffvl-lpidf.com</p> <p>Ligue Paris - Ile-de-France de Vol Libre</p> <p>Journal officiel du 8 décembre 1977 (page 8156)</p> <p>Agrément Jeunesse & Sports N° 75 S 131</p> <p>SIRET N° 448 062 091 00021 – APE 9312Z</p> <p>Siège social : Maison des Associations 22, rue de la Saïda 75015 Paris</p> <p>adresse postale : Pierre Demeyer 29, rue des Clos-Beauregard 92500 Rueil-Malmaison – P 06 65 88 07 44</p> <p>president@liguepidfvollibre.com</p>	 <p>FFVL</p> <p>Fédération Française de Vol Libre</p> <p>Delta Parapente Corf-volant Kite Speed-riding Bungee-jumping</p>
--	---	--

Rapport financier

Assemblée Générale de la ligue Paris Ile-de-France de vol libre du 23 mars 2019

Mesdames, Messieurs les présidents de clubs et directeurs d'écoles,

Ce document présente le bilan de la ligue Paris Ile-de-France de vol libre pour l'année 2018 et le budget de 2019.

A. Bilan financier à fin 2018

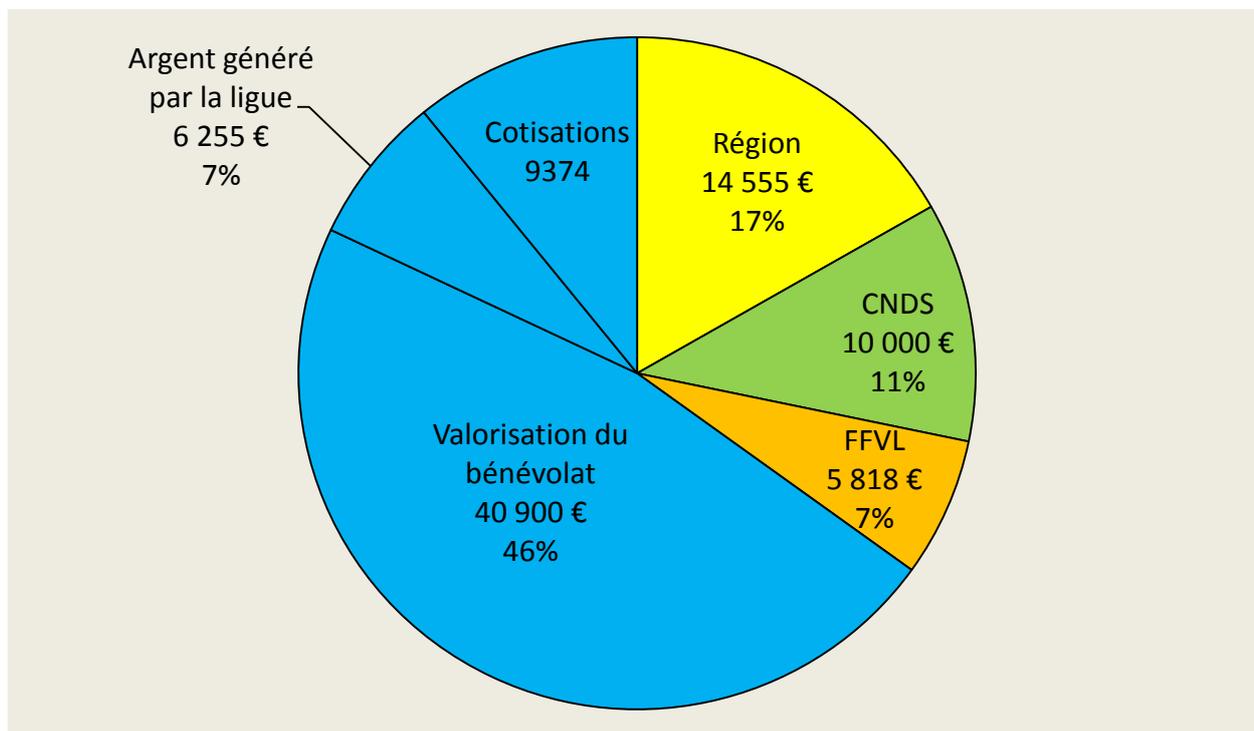
Le résultat de l'année est globalement excédentaire de 16070 €, principalement dû :

- A un niveau de subvention qui a été finalement maintenu au par le CNDS et la région (malgré la baisse qui avait été annoncée et attendue)
- Au fait que ligue PIDF a (en 2018) encore pu bénéficier d'une dérogation à la mise sous condition des subventions à l'emploi d'un stagiaire (impact 2000 € qui auraient pu ne pas être attribués)
- A une activité globalement en retrait par rapport à ce qui avait imaginé lors de la construction budgétaire (moins de dépenses) :
 - Compétition Parapente (- 2307 €) ... équipe en mutation
 - Compétition Kite (-4153 €) Effet collatéral du au non renouvellement de la délégation
 - Soutien à la vie associative (pas de fête de la ligue, pas de B-Stof, ...)
 - Sites : Pas d'achat de câble de treuil en 2018
 - Certains investissements n'ont lieu qu'une fois tous les deux ans (vêtements)
 -
- Au souhait de vouloir également **anticiper** le cout 2019 de certaines transformations déjà amorcées en 2018: Finalisation de la restructuration des équipes compétitions parapente et Kite, recentrage du kite sur les activités confirmées dans le champ de délégation de la FFVL, nouveaux axes de développement souhaités par nos partenaires Région IDF et CNDS.

Le bilan annuel 2018 des recettes est de 86 902 €, celui des dépenses est de 70 832 € (valorisation du bénévolat inclus), d'où une balance de +16 070 €. Le solde comptable de la ligue était de 91 538 € contre 88 193 € en fin d'année 2017.

ACTIONS	BUDGET 2018			SITUATION		
	Recettes	Dépenses	Balance	Recettes	Dépenses	Balance
DEVELOPPEMENT PRATIQUES SPORTIVES	25 955,31 €	25 940,00 €	15,31 €	17 988,67 €	14 465,09 €	3 523,58 €
COMPETITION	32 320,51 €	32 060,00 €	260,52 €	30 046,87 €	23 244,47 €	6 802,40 €
DEV. PUBLICS ET STRUCTURES	13 039,17 €	13 150,00 €	-110,83 €	12 569,21 €	10 418,98 €	2 150,23 €
PROMOTION COMMUNICATION	7 195,39 €	7 200,00 €	-4,61 €	5 747,68 €	5 979,48 €	-231,80 €
FORMATION	25 489,62 €	25 650,00 €	-160,38 €	20 550,00 €	16 724,31 €	3 825,69 €
	104 000,00 €	104 000,00 €	0,00 €	86 902,43 €	70 832,33 €	16 070,10 €

1. Analyse des recettes de 2018



Commentaires :

RECETTES	Budget 2018	Réalisé 2018
Contrat d'objectif CNDS	10 400,00 €	10 000,00 €
Subvention Conseil Régional	14 555,00 €	14 555,00 €
Subvention FFVL	7 000,00 €	5 818,00 €
Cotisations perçues par la ligue	10 500,00 €	9 374,37 €
Argent généré par la ligue	20 645,00 €	6 255,06 €
Bénévolat et mise à disposition de biens	40 900,00 €	40 900,00 €
Total	104 000,00 €	86 902,43 €

Les recettes provenant de la **Région Ile-de-France** (14 555 €) ont été réparties suivant les activités de la ligue dans le respect de la convention d'objectif signée entre la ligue Paris Ile de France et le conseil régional (convention quadriennale, valable sur toute la durée de l'olympiade) :

- développement des pratiques sportives (5 006 € comptabilisés),
- compétition (3 820 € attendus et comptabilisés),
- développement des publics et structures (2 966 € attendus et comptabilisés),
- promotion communication (623 € attendus et comptabilisés),
- formation (2 139 € attendus et comptabilisés).

Ce total de 14 555 € sera reçu en 2019 au titre de 2018.

Remarque : En 2018 la ligue n'a pas déposé de dossier auprès de la région pour demander le versement d'un acompte sur subvention, c'est la raison pour laquelle 100 % de la subvention de la Région est provisionnée en solde à recevoir.

- La subvention reçue du Centre National pour le Développement du Sport (**CNDS**) s'élève à 10 000 € (contre 10 400 € l'année dernière), et a été répartie sur les différentes activités de la ligue dans le respect des dispositions fixées par le CNDS et la DRJSCS :
 - développement des pratiques sportives (1 400 €)
 - compétition (4 600 €),
 - développement des publics et structures (1 300 €),
 - promotion communication (500 €),
 - formation (2 200 €).

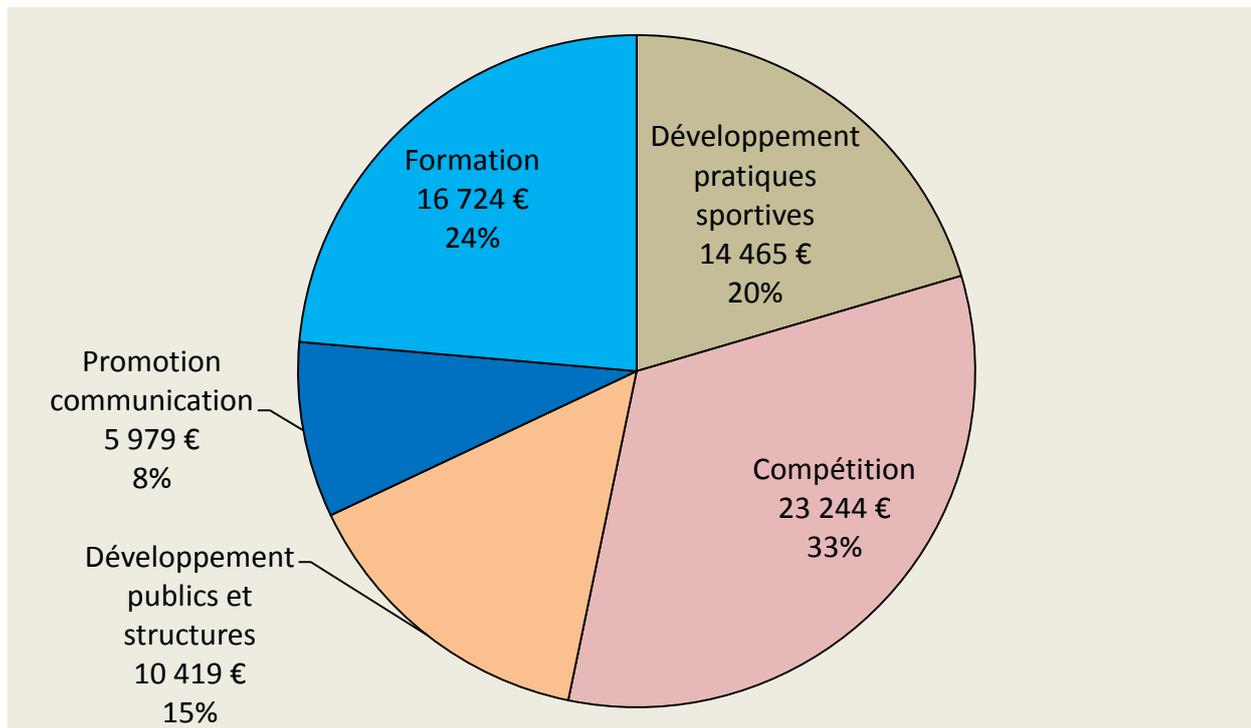
- La **FFVL** a apporté 5 818 € (contre 5 842€ l'année dernière) :
 - 3 388 € de reversement non contractualisé sur les licences,
 - 2 430 € de subvention pour les sites de pratique (attendus et comptabilisés)

- Les **cotisations perçues et comptabilisés par la ligue (provenant majoritairement des licences)** s'élèvent à 9 374 € (contre 10 462€ l'année dernière) :
 - 9 349 € de cotisations 2018
 - 25 € de cotisations 2019 (licences prises à partir du 1^{er} octobre 2018 et valables jusqu'au 31/12/2019)

- La **participation de bénévoles** aux actions de la ligue vaut 40 900,00 € pour 3 410 h de travail, soit l'équivalent de deux personnes à temps plein, sans changement par rapport à l'année précédente.

- Les autres recettes de 6 203 € (contre 8 597 € l'année dernière) proviennent essentiellement des participations aux formations, de l'organisation d'entraînements et de compétitions et d'autres services apportés par la ligue, notamment le passage des brevets théoriques et de vente de vestes et de pantalons de sport aux licenciés, en particulier pour les compétiteurs.

2. Analyse des dépenses de 2018



1. Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, jeunes, formation féminine, handicap, boomerang) se caractérise par 14 465 € de dépenses et un solde de +3 523 €. L'année passée le total était de 15 777 € pour un solde de 1 691 €.
2. Les dépenses de **compétition** se montent à 23 244 €, avec un solde de +6 802€. L'année passée le total était de 32 730 € pour un solde de 2 653 €.
 - Compétition Parapente (5 728 €) : équipe en restructuration
 - Compétition Kite (3 143 €) : effet collatéral du au non renouvellement de la délégation
3. Le **développement des publics et structures** a occasionné la sortie de 10 419 € et un solde de +2 150 €. L'année passée le total était de 12 483 € pour un solde de -876 €.
- La **promotion et la communication** se caractérisent par des dépenses de 5 979 € et un solde de -232 €. L'année passée, le total était de 6 857 € pour un solde de -191 €.
- La **formation** produit +3 826 € d'excédent de recettes pour des dépenses de 16 724 €. L'année passée le total était de 16 312 € pour un solde de +1 320 €. A noter que la formation est un des rares postes sur lequel la ligue peut générer du bénéfice (grâce aux interventions de ses bénévoles) afin de pouvoir financer ses autres activités.

Les **frais généraux de la ligue**, d'un montant de 1 918 € (contre 2 811 € l'année passée) ont été répartis sur les différentes activités.

3. Rapprochement bancaire

Année 2017			
Solde comptable année précédente	83 594,64		
Résultat de l'année	4 598,39		
Nouveau solde comptable	88 193,03		
dont provisions (dépenses et recettes non débitées /créditées)	15 200,89		
Solde de trésorerie théorique	72 992,14		
Solde de trésorerie	72 992,14	Compte courant	637,09 €
		Livret A	72 355,05 €
Ecart		0,00	

Année 2018			
Solde comptable année précédente	88 193,03		
Résultat de l'année	3 345,21		
Nouveau solde comptable	91 538,24		
dont provisions (dépenses et recettes non débitées /créditées)	-1 500,00		
Solde de trésorerie théorique	93 038,24		
Solde de trésorerie	93 038,24	Compte courant	25 683,19 €
		Livret A	67 355,05 €
Ecart		0,00	

B. Budget de l'année 2019

Le budget 2019 est globalement en baisse de 10 % (104 000 € → 93 500 €) afin de tenir compte des contraintes 2019.

ACTIONS	BUDGET 2019		
	Recettes	Dépenses	Balance
DEVELOPPEMENT PRATIQUES SPORTIVES	20 192,24 €	20 240,00 €	-47,76 €
COMPETITION	29 708,61 €	29 560,00 €	148,61 €
DEV. PUBLICS ET STRUCTURES	11 968,10 €	11 850,00 €	118,10 €
PROMOTION COMMUNICATION	7 083,56 €	7 200,00 €	-116,44 €
FORMATION	24 547,49 €	24 650,00 €	-102,51 €
	93 500,00 €	93 500,00 €	0,00 €

1. Recettes prévues en 2019

RECETTES	
Contrat d'objectif CNDS	10 000,00 €
Subvention Conseil Régional	14 555,00 €
Subvention FFVL	5 400,00 €
Cotisations perçues par la ligue	8 500,00 €
Argent généré par la ligue	14 145,00 €
Bénévolat et mise à disposition de biens	40 900,00 €
Total	93 500,00 €

Hypothèses de recettes

- **CNDS** : Niveau identique à 2018 → 10 000 €
 - **Région** : Niveau identique à celui de 2018 → 14 555 € (dont 4 555 € pour la formation)
 - **FFVL** (RNC + Subventions sites) : En léger recul par rapport au niveau du réalisé 2018 → 5 400 €
 - **Cotisation perçues par la ligue** (Licences) = recul des recettes identique à celui constaté en 2018/2017 (-7,6 % → -8% car le Kite devrait continuer à reculer) → 8 500 €
- ⇒ **Soit un total de 4 000 € de recettes EXTERNES en moins**

La participation des bénévoles est évaluée à 40 900,00 €, soit 2 personnes à temps plein.

2. Perspectives des différentes activités en 2019

Les recettes sont ventilées sur les activités conformément aux dispositions notamment en ce qui concerne la Région Ile-de-France et du CNDS.

ACTIONS	BUDGET 2019		
	Recettes	Dépenses	Balance
DEVELOPPEMENT PRATIQUES SPORTIVES	20 192,24 €	20 240,00 €	-47,76 €
COMPETITION	29 708,61 €	29 560,00 €	148,61 €
DEV. PUBLICS ET STRUCTURES	11 968,10 €	11 850,00 €	118,10 €
PROMOTION COMMUNICATION	7 083,56 €	7 200,00 €	-116,44 €
FORMATION	24 547,49 €	24 650,00 €	-102,51 €
	93 500,00 €	93 500,00 €	0,00 €

Hypothèses d'activité 2019 & tendances:

- **Compétition Kite** (Equipe de ligue + Organisation de compétitions) : **Réduire** la voilure par rapport à 2018 pour tenir compte du délitement généré par le non renouvellement de la délégation.
- Equipe « **Compétition Parapente** » : **Maintenir** au niveau 2018 en prenant sur le budget du Kite, et réajuster le fléchage des subventions pour amortir le désengagement du CNDS sur les activités de compétition.
- **Confirmer** la mise en place de nouveaux formats de compétitions
- **Confirmer** les efforts sur les formations, et étudier l'opportunité d'augmenter les aides pour les formations aux encadrants bénévoles des clubs.

Les **frais généraux** de la ligue (2 720 €) se répartissent dans les différentes activités, selon un profil identique à celui de 2018.

Paris, le 14 mars 2019

Florent Casanova (Trésorier de la Ligue Paris Ile-de-France de vol libre) et Pierre Demeyer (Président de la Ligue Paris Ile-de-France de vol libre)